



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1168
23 April 2015

FRENCH
Original : ENGLISH

1048^e séance plénière
Journal n° 1048 du CP, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1168
ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2015
SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS
CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision n° 476 (PC.DEC/476) du 23 mai 2002 concernant les modalités des réunions de l'OSCE sur les questions relatives à la dimension humaine,

Rappelant en outre les dispositions du chapitre I et du paragraphe 9 du chapitre VI du Document de Helsinki 1992,

Rappelant également sa Décision n° 1163 (PC.DEC/1163) du 19 mars 2015 relative aux dates de la Réunion de 2015 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine et sa Décision n° 1167 (PC.DEC/1167) du 23 avril 2015 relative aux thèmes pour la deuxième partie de la Réunion de 2015 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine,

Décide d'adopter l'ordre du jour de la Réunion de 2015 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, tel qu'il figure en annexe.

**ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2015
SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS
CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE**

Varsovie, 21 septembre – 2 octobre 2015

Lundi 21 septembre 2015

- | | |
|-----------------------|--|
| 10 heures – 13 heures | Séance plénière d'ouverture |
| 13 heures – 15 heures | Pause |
| 15 heures – 18 heures | Séance de travail 1 : Libertés fondamentales I, notamment : <ul style="list-style-type: none">– Allocution de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias– Liberté d'expression, médias et information libres |

Mardi 22 septembre 2015

- | | |
|-----------------------|---|
| 10 heures – 13 heures | Séance de travail 2 (thème spécialement choisi) : Défis à la jouissance des libertés fondamentales et des droits de l'homme à l'ère des nouvelles technologies d'information et de communication, y compris le respect de la vie privée |
| 13 heures – 15 heures | Pause |
| 15 heures – 18 heures | Séance de travail 3 (thème spécialement choisi) : Défis à la jouissance des libertés fondamentales et des droits de l'homme à l'ère des nouvelles technologies d'information et de communication, y compris le respect de la vie privée (suite) |

Mercredi 23 septembre 2015

- | | |
|-----------------------|--|
| 10 heures – 13 heures | Séance de travail 4 : Libertés fondamentales I (suite), notamment : <ul style="list-style-type: none">– Liberté de réunion et d'association pacifiques– Institutions nationales des droits de l'homme et rôle de la société civile dans la protection des droits de l'homme– Éducation aux droits de l'homme |
|-----------------------|--|

13 heures – 15 heures	Pause
15 heures – 18 heures	Séance de travail 5 : Tolérance et non-discrimination I, notamment : <ul style="list-style-type: none">– Allocution de la Représentante spéciale/Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes– Égalité des chances des femmes et des hommes dans tous les domaines de la vie, notamment par la mise en œuvre du Plan d'action de l'OSCE pour la promotion de l'égalité entre les sexes– Prévention de la violence à l'égard des femmes et des enfants

Jeudi 24 septembre 2015

10 heures – 13 heures	Séance de travail 6 (thème spécialement choisi) : Indépendance du système judiciaire, l'accent étant mis en particulier sur la responsabilité et l'intégrité des juges et des procureurs
13 heures – 15 heures	Pause
15 heures – 18 heures	Séance de travail 7 (thème spécialement choisi) : Indépendance du système judiciaire, l'accent étant mis en particulier sur la responsabilité et l'intégrité des juges et des procureurs (suite)

Vendredi 25 septembre 2015

10 heures – 13 heures	Séance de travail 8 : État de droit, notamment : <ul style="list-style-type: none">– Prévention de la torture– Échange de vues sur la question de l'abolition de la peine capitale– Protection des droits de l'homme et lutte contre le terrorisme
13 heures – 15 heures	Pause
15 heures – 18 heures	Séance de travail 9 : Institutions démocratiques, notamment : <ul style="list-style-type: none">– Élections démocratiques– Démocratie aux niveaux national, régional et local– Élaboration démocratique des lois– Citoyenneté et droits politiques

Lundi 28 septembre 2015

- 10 heures – 13 heures Séance de travail 10 : Libertés fondamentales II, notamment :
- Liberté de circulation
 - Traitement réservé aux citoyens d'autres États participants
 - Travailleurs migrants, intégration des migrants en situation régulière
- 13 heures – 15 heures Pause
- 15 heures – 18 heures Séance de travail 11 : Questions humanitaires et autres engagements, notamment :
- Allocution de la Représentante spéciale/Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains ;
 - Lutte contre la traite des êtres humains ;
 - Réfugiés et personnes déplacées.

Mardi 29 septembre 2015

- 10 heures – 13 heures Séance de travail 12 (thème spécialement choisi) : Combattre les crimes de haine et assurer une protection efficace contre la discrimination
- 13 heures – 15 heures Pause
- 15 heures – 18 heures Séance de travail 13 (thème spécialement choisi) : Combattre les crimes de haine et assurer une protection efficace contre la discrimination (suite)

Mercredi 30 septembre 2015

- 10 heures – 13 heures Séance de travail 14 : Tolérance et non-discrimination II, notamment :
- Lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination, axée également sur l'intolérance et la discrimination à l'égard des chrétiens et des membres d'autres religions
 - Lutte contre l'antisémitisme
 - Lutte contre l'intolérance et la discrimination à l'égard des musulmans

13 heures – 15 heures	Pause
15 heures – 18 heures	Séance de travail 15 : Libertés fondamentales II (suite), notamment : <ul style="list-style-type: none">– Liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction
Jeudi 1^{er} octobre 2015	
10 heures – 13 heures	Séance de travail 16 : Tolérance et non-discrimination I (suite), notamment : <ul style="list-style-type: none">– Questions concernant les Roms et les Sintis, notamment mise en œuvre du Plan d'action de l'OSCE visant à améliorer la situation des Roms et des Sintis
13 heures – 15 heures	Pause
15 heures – 18 heures	Séance de travail 17 : Tolérance et non-discrimination II (suite), notamment : <ul style="list-style-type: none">– Allocution de la Haute Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales– Droits des personnes appartenant à des minorités nationales– Prévention du nationalisme, du racisme et du chauvinisme agressifs
Vendredi 2 octobre 2015	
10 heures – 13 heures	Séance de travail 18 : Examen des activités menées dans le cadre de la dimension humaine (avec un accent particulier sur les activités de projet) Présentation des activités du BIDDH et des autres institutions et opérations de terrain de l'OSCE visant à mettre en œuvre les priorités et les tâches énoncées dans les décisions et autres documents de l'OSCE en la matière Séance plénière élargie de clôture (avec la participation des directeurs des droits de l'homme, des ambassadeurs auprès de l'OSCE et des chefs de ses institutions) Questions diverses